



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présidence de la République

L'article 115 de la loi n° 2001-1275 du 28 décembre 2001 de finances pour 2002 prévoit que la présidence de la République produit un document budgétaire destiné à l'information du Parlement.

LA PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE : PRINCIPES ET RAPPELS

La présidence de la République applique depuis 2017 un règlement budgétaire et comptable, signé le 29 novembre 2016 et actualisé le 29 mars 2019, qui reprend les normes applicables à la gestion publique et notamment les dispositions du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Ce document fixe un cadre budgétaire et comptable formalisé tout en préservant le principe général d'autonomie financière des pouvoirs publics constitutionnels rappelé par le Conseil constitutionnel dans sa décision du 25 juillet 2001.

La présentation du budget décline par conséquent les crédits sous la forme d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement. Cette présentation, qui s'appuie sur la destination de la dépense, s'articule autour de deux axes :

- l'action présidentielle, qui regroupe les crédits permettant d'assurer les fonctions de représentation, ainsi que les missions militaires et diplomatiques du chef de l'État (déplacements internationaux et nationaux, organisation des réceptions au palais de l'Élysée) ;
- l'administration de la présidence (ressources humaines et administration générale, gestion immobilière, moyens généraux, télécommunications et informatique, sécurité, action sociale).

Une nomenclature budgétaire et comptable, proche du plan comptable de l'État est également utilisée.

UNE GESTION BUDGÉTAIRE 2024 MARQUÉE PAR UNE FORTE ACTIVITÉ PRÉSIDENTIELLE ET DES ALÉAS EXOGÈNES

Pour rappel, le budget 2024 de la présidence s'élève initialement à **125,1 M€**, composé d'une dotation de 122,6 M€, de 2,5 M€ de recettes propres et il ne prévoit aucun prélèvement sur trésorerie.

Les prévisions d'atterrissage budgétaire à fin 2024 tiennent compte des éléments inflationnistes conjoncturels qui structurellement touchent très fortement l'ensemble des dépenses. Parmi ces éléments, figurent notamment le rattrapage des dépenses de fluides au titre de 2023, cumulé à une forte hausse des prix de l'énergie (+300 k€), les effets en année pleine des mesures salariales internes et indiciaires 2023 (+1,6 M€), la réalisation de grands projets d'investissement, ainsi qu'une activité présidentielle marquée par un rythme soutenu, constaté dès le 1^{er} trimestre 2024.

En l'état de ces prévisions, les dépenses de fonctionnement atterrissent à 21 M€, soit une hausse de 2 M€ par rapport au budget initial (19 M€). L'équilibrage de ces dépenses de fonctionnement est réalisé d'une part, via des redéploiements internes à hauteur de 1,05 M€ depuis la dotation déplacements nationaux vers le fonctionnement afin d'absorber le niveau d'exécution élevé des activités Palais et d'autre part, via l'affectation de 1,26 M€ issus des intérêts financiers perçus au titre du 1^{er} semestre 2024, permettant ainsi de couvrir les charges de fonctionnement sur le 2^e semestre de la Maison Élysée (dont 240 k€ de loyer), le surcoût du contrat de concession de la géothermie (+250 k€), des nouveaux contrats de maintenance (300 k€) et le rattrapage des dépenses de fluides (+200 k€).

La prévision d'atterrissage des dépenses d'investissement à hauteur de 9,3 M€ intègre la réalisation de l'ensemble des projets d'investissement prioritaires en 2024 et au titre du schéma directeur immobilier, tels que la mise en place de la géothermie et le raccordement CPCU, le projet Maison Élysée, la rénovation des bureaux et des logements. Toutefois, au titre du 2^e semestre 2024, il conviendra de prioriser et d'arbitrer au fur et à mesure les travaux restant à réaliser, afin de tenir la dotation allouée.

Concernant l'enveloppe « déplacements », malgré le contexte de crise en Nouvelle-Calédonie, la confirmation de déprogrammation de certains déplacements initialement envisagés au 2^e semestre ou la réduction d'ambition de certains déplacements, permettent de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour absorber la plus forte activité des événements au Palais, qui impacte directement les dépenses de fonctionnement (transfert de 1,05 M€) et ramener ainsi la dotation à hauteur de 20 M€ contre 21 M€ au budget initial.

Enfin les dépenses de personnel sont à ce stade stabilisées à hauteur de 75,83 M€ conformément à la dotation initiale.

L'ensemble de ces mesures permet ainsi de ramener la prévision d'atterrissage 2024 à hauteur de 126,37 M€, de ne pas opérer de prélèvement sur trésorerie et de maintenir l'objectif cible de reconstituer le solde de la trésorerie à 4 M€ au 31 décembre 2024.

L'élaboration budgétaire prévisionnelle 2025

Les prévisions budgétaires 2025 s'appuient sur des hypothèses conjuguant un niveau constant d'activité et une gestion toujours rigoureuse des dépenses. Le contexte inflationniste et les mesures structurelles affectant les dépenses de personnel confortent la nécessité de **solliciter une augmentation de la dotation de la présidence, tout en restant conforme aux orientations et hypothèses macro-économiques du gouvernement.**

Les orientations et la construction du budget 2025

Le budget 2025 prolonge les efforts entrepris pour maîtriser les dépenses tout en recensant au plus juste les crédits indispensables à un fonctionnement optimal des services.

Ainsi et conformément aux orientations fixées par le gouvernement à l'ensemble des ministères, il est proposé de limiter l'évolution de la dotation 2025 à l'application du taux d'inflation de 1,6 % sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement et de 3,1 % sur les dépenses de personnel.

Dans ce cadre, la demande de dotation 2025 s'élève à 125,66 M€, soit +2,5 % par rapport à la dotation 2024 (122,56 M€).

Présentation du budget 2025

DEPENSES (en €)	2024		2025			
	Budget initial (LFI)		Budget initial (LFI)		évol 24-25	évol 24-25
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Dépenses de Personnel	75 834 185	75 834 185	78 785 045	78 785 045	3,9%	3,9%
Sous total Hors Activités présidentielles	24 848 644	24 848 644	25 364 067	25 364 067	2,1%	2,1%
<i>Investissement</i>	9 118 330	9 118 330	8 912 353	8 912 353	-2,3%	-2,3%
Administration de la présidence	15 730 314	15 730 314	16 451 714	16 451 714	4,6%	4,6%
<i>Ressources humaines et administration générale</i>	581 023	581 023	555 925	555 925	-4,3%	-4,3%
<i>Moyens généraux</i>	6 472 900	6 472 900	7 957 785	7 957 785	22,9%	22,9%
<i>Gestion immobilière</i>	3 050 520	3 050 520	2 000 000	2 000 000	-34,4%	-34,4%
<i>Télécommunications, informatique et numérique</i>	3 185 498	3 185 498	3 375 360	3 375 360	6,0%	6,0%
<i>Sécurité</i>	1 215 233	1 215 233	1 230 676	1 230 676	1,3%	1,3%
<i>Action sociale</i>	1 225 140	1 225 140	1 331 968	1 331 968	8,7%	8,7%
Sous total Activités présidentielles	24 427 023	24 427 023	24 549 274	24 549 274	0,5%	0,5%
Fonctionnement Activité présidentielle	3 327 023	3 327 023	3 549 274	3 549 274	6,7%	6,7%
<i>Activité diplomatique</i>	864 700	864 700	1 094 000	1 094 000	26,5%	26,5%
<i>Activité hors diplomatie</i>	2 462 323	2 462 323	2 455 274	2 455 274	-0,3%	-0,3%
Déplacements présidentiels	21 100 000	21 100 000	21 000 000	21 000 000	-0,5%	-0,5%
<i>Déplacements diplomatiques</i>	15 975 000	15 975 000	14 800 000	14 800 000	-7,4%	-7,4%
<i>Déplacements hors activité diplomatique</i>	5 125 000	5 125 000	6 200 000	6 200 000	21,0%	21,0%
TOTAL DES DEPENSES	125 109 852	125 109 852	128 698 386	128 698 386	2,9%	2,9%

	2024	2025	
RECETTES (en €)	Budget initial	Budget initial	évol 24-25
Dotation loi de finances	122 563 852	125 662 386	2,5%
Produits propres	2 546 000	3 036 000	19,2%
recettes du restaurant	390 000	400 000	2,6%
produits locatifs	266 000	277 000	4,1%
participations des parents aux frais de la crèche	77 000	70 000	-9,1%
vente de produits, redevances, concessions	244 000	244 000	0,0%
produits de l'intendance	7 000	7 000	0,0%
cessions d'actifs	30 000	30 000	0,0%
remboursement VO	266 000	266 000	0,0%
remboursement CNRLT	130 000	72 000	-44,6%
remboursement événements	200 000	200 000	0,0%
ventes de produits dérivés	70 000	70 000	0,0%
autres produits	866 000	200 000	-76,9%
ventes de produits Maison Elysée	0	1 200 000	
SOUS-TOTAL DES RECETTES	125 109 852	128 698 386	2,9%
Prélèvement sur trésorerie	0	0	0,0%
TOTAL	125 109 852	128 698 386	2,9%

LES DÉPENSES

Les dépenses sont ventilées en quatre grandes catégories :

	AE	CP
(1) Personnel	78 785 045	78 785 045
(2) Fonctionnement	20 000 988	20 000 998
(3) Déplacements présidentiels	21 000 000	21 000 000
(4) Investissement	8 912 353	8 912 353
Total	128 698 386	126 698 386

LES DÉPENSES DE PERSONNEL (78 785 045 € EN AE/CP)

Les agents de la présidence sont essentiellement des fonctionnaires, civils ou militaires, mis à disposition par leurs administrations (73 %) contre remboursement ; les autres agents sont des contractuels recrutés directement, le plus souvent au titre de contrats à durée déterminée.

Les dépenses de personnel s'élèvent à 78,79 M€, conformément à l'application de +3,1 % notifié par Bercy. Il convient d'y ajouter la création des ETP nécessaires pour le fonctionnement de la Maison Élysée, soit +7 ETP (400 k€), ainsi que l'internalisation des services du Help Desk soit +3 ETP (200 k€).

Ces prévisions pour 2024 sont basées sur la maîtrise des effectifs et l'application rigoureuse de la politique salariale de la présidence de la République. La Présidence maintient son objectif de revue des effectifs afin d'assurer une meilleure adéquation des missions aux besoins et identifier les marges de manœuvre à même de compenser, si nécessaire, l'effet mécanique de la progression du GVT.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (20 000 988 € EN AE/CP)

Ces dépenses présentées par destination se répartissent essentiellement en deux catégories :

1) les dépenses rattachées à l'action présidentielle : réceptions organisées au palais de l'Élysée dans le cadre de l'activité diplomatique et nationale du Président de la République

2) les dépenses liées à l'administration de la présidence : fournitures, ameublement, frais postaux, abonnements, documentation, dépenses de fluides, entretien et conservation des bâtiments, impôts et taxes, frais de télécommunications, services informatiques, sécurité des personnes et des biens, action sociale interne.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement s'établissent à 20 M€ en 2025, soit un niveau stabilisé par rapport à la moyenne des dépenses de fonctionnement réalisées sur les années 2022-2024 (19 M€ en 2022, 21 M€ en 2023 et en 2024).

Les services de la présidence poursuivent les actions pérennes de maîtrise portant sur plusieurs champs : rationalisation de certains postes de dépenses (parc automobile, téléphonie...), renforcement de la mise en concurrence et extension de la couverture par des marchés, application d'une stratégie achats, mise en œuvre des recommandations du contrôle de gestion.

En outre, la Présidence a ouvert fin juillet 2024 un espace muséal « La Maison Élysée ». Cet espace culturel, en accès libre et gratuit, a pour objectif de permettre à tous les français et touristes de découvrir le patrimoine architectural, historique et culturel de l'Élysée. Ainsi le PLF 2025 intègre les charges de fonctionnement de cette nouvelle emprise à hauteur de 800 k€ en année pleine (loyer, charges, fluide, entretien...), qui sont équilibrées en recettes escomptées au titre du salon de thé et de l'espace souvenirs.

Ce plan d'action volontariste permet ainsi de stabiliser le budget de fonctionnement à 20 M€ en 2025 malgré un contexte inflationniste qui pèse directement sur l'ensemble des coûts (fluides, denrées alimentaires, coûts des matériaux de construction, etc.).

LES DÉPENSES DE DÉPLACEMENTS PRÉSIDENTIELS ET DE MISSIONS QUI S'Y RAPPORTEMENT (21 000 000 € EN AE/CP)

Le travail réalisé, dans le cadre de la construction budgétaire 2024, pour redéfinir et calibrer correctement les dépenses de déplacements s'est avéré justifié au regard des prévisions d'atterrissage 2024, et permet ainsi de maintenir l'enveloppe de la dotation déplacements à 21 M€ pour 2025.

En effet, l'objectif de la Présidence est de continuer à accentuer les efforts de maîtrise des coûts, malgré un agenda stratégique présidentiel largement impacté par des facteurs exogènes et conjoncturels. Les effets de leviers identifiés sont :

- l'optimisation des déplacements dans le cadre de sommets internationaux, qui se caractérisent par des tensions récurrentes sur l'offre d'hébergement en raison de la présence de nombreuses délégations importantes accueillies simultanément dans les villes concernées ;
- une meilleure anticipation des déplacements et des réservations ;
- un encadrement des formats des missions préparatoires et des délégations ;
- un suivi plus fin et une maîtrise effective des dépenses liées aux différents postes des déplacements (transport, hébergement, restauration...).

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (8 912 353 € EN AE/CP)

Concernant l'investissement, un travail fin d'analyse, de priorisation a permis d'établir une enveloppe d'investissement à hauteur de 8,9 M€, tout en maintenant la dotation exceptionnelle du schéma directeur immobilier à hauteur de 5,3 M€ pour 2025, conformément aux recommandations de la Cour des comptes.

Cette enveloppe en légère baisse par rapport à 2024 traduit la fin des travaux de géothermie et ceux relatifs à la Maison Élysée tout en préservant un schéma directeur immobilier qui s'articule autour de trois axes majeurs, tels que le développement durable (subvention géothermie, végétalisation, bornes de recharges électrique), la qualité de vie au travail (aménagement et rénovation des locaux) et la mise aux normes des emprises.

LES RECETTES

Les crédits nécessaires à l'exécution du budget 2025 s'élèvent à **128,698 M€**. Le financement se répartit entre :

- la dotation inscrite au budget général de l'État à hauteur de 125,662 M€ ;
- les recettes propres pour un montant total de 3,036 M€.

Les recettes propres de la Présidence, réalisées à hauteur de 4,3 M€ en 2023 et à près de 4 M€ en prévision 2024, principalement grâce aux intérêts financiers, intègrent en 2025 les recettes escomptées au titre de la Maison Élysée. Cette estimation prudente à 3 M€, permet d'équilibrer, a minima, les dépenses de fonctionnement associées à cette nouvelle emprise (loyer, charges, fluides, masse salariale) et tient compte du manque de visibilité sur l'évolution des taux d'intérêt.

Enveloppe	Montant (en M€)
Dotation LFI 2025	125,662
Recettes PR	3,036
Prélèvement sur trésorerie	-
Total recettes PR 2025	128,698

Les recettes propres sont issues :

1) de produits divers évalués à 3,036 M€ pour 2025. Il s'agit principalement des recettes liées à la restauration (400 k€), aux refacturations liées aux événements (200 k€), du produit des redevances locatives (277 k€), de la redevance de la marque « Présidence de la République » (244 k€), des recettes liées au remboursement des participants aux voyages officiels (266 k€), des frais avancés pour le compte de la coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (CNRLT pour 72 k€), aux contributions des familles au service rendu par la crèche (70 k€) et aux cessions d'actifs par le service des domaines (30 k€).

2) Dans la continuité du budget 2024 et dans un objectif volontariste de maîtrise des dépenses, la construction budgétaire 2025 ne prévoit pas de prélèvement sur la trésorerie disponible.

Sans méconnaître les aléas liés au contexte national et international, les prévisions budgétaires 2025 s'appuient sur un scénario combinant un niveau soutenu d'activité, la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses, articulée à la mise en œuvre d'un plan de performance, tout en veillant à préserver un niveau d'investissement significatif.

Le montant de la dotation demandée pour le fonctionnement des services de la présidence de la République s'élève à 125 662 386 €.